



Ma demande de nationalité française

Par **serial**, le **05/08/2015** à **17:53**

bonjour, mon nom est Francis Martin, depuis 2013 j'ai fait une demande de nationalité française vu que mon père l'était et est né le 22 juillet 1924 à Porto-Novo au Bénin ex Dahomey. et décédé le 2 décembre 2010 au Sénégal.

Quelques papiers prouvant son statut de français et je dispose des photocopies suivantes: carte consulaire française, livret militaire français, son diplôme de radiotélégraphiste délivré par l'Afrique occidentale française (original), les numéros de matricule etc que j'ai déjà envoyés après avoir fait cette demande en 2013; j'ai reçu une réponse au mois de mars confirmant la réception et l'enregistrement de la demande par un numéro, me demandant de les envoyer ma photocopie de carte d'identité sénégalaise (je vis au Sénégal et suis né dans ce pays) mon extrait de naissance, l'extrait de naissance de ma maman que j'ai posté le 13 juillet 2015. Pensez-vous que ma demande a des chances d'aboutir? merci pour vos conseils

Par **naninani31**, le **07/08/2015** à **18:11**

Tapez votre texte ici pour répondre ...bonjour, j'ai un problème de paperasse, qui est le suivant, mon père né le 20.05.1913 à Oued Tlelat ex Saint-Barbe du Tlelat ALGERIE ex colonie française, je voudrais savoir si mon père a la nationalité française, je joins à ma demande la photocopie de l'extrait de naissance avec jugement daté de 1933 et son permis de conduire français n° le 1930, faites-moi SVP parvenir de la copie intégrale de son extrait de naissance, dans l'attente d'une suite favorable, veuillez agréer madame mes sincères remerciements l'intéressé merci